Circonscription de PERIGUEUX 1- A-SH

Cité Administrative – Bât. B
Rue du 26ème R.I.
24016 PERIGUEUX CEDEX
☎05.53.53.83.83 🖷 05.53.53.83.27
ce.ien-perigueux1@ac-bordeaux.fr

Périgueux, le 16 octobre 2008

Objet : proposition d'orientation en EGPA
de l'Elève *[patronyme]*
[date de naissance]
[adresse domicile]

scolarisé(e) en CM2 à l'école élémentaire [*nom école, adresse école*]

Référence : circulaire 2006-139 du 29-08-2006 BOEN n°32 du 07/09/2006

Avis de l'I.E.N à destination de la Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (C.O.V.E.A)

A partir des éléments d'analyse de la situation scolaire de l'élève transmis par le directeur de l'école élémentaire l'Inspecteur de la Circonscription formule l'avis ci-dessous :

	Avis favorable à la proposition d'orientation en enseignement adapté du Collège.

	Avis défavorable à la proposition d'orientation formulée par le conseil des maîtres.

Dans les deux cas, avis et éléments du dossier à transmettre par l'école à la C.O.V.E.A. :

Commission d'Orientation vers les Enseignements Adaptés
Cité Administrative - Bâtiment B
24016 Périgueux cedex

Rappel :

En cas de refus des responsables légaux de l'élève de la proposition, l'équipe enseignante met en œuvre la procédure ordinaire pour les élèves de CM2.

L'Inspecteur de l'Education Nationale

Henri BERCHER